

# LA DIFFUSION DE LA NOTION D'ÉTAT MODERNE

Quelques notes introductives

par Christiane FRELIN\*

Revue Tril. Mar.  
Année 1982  
PP. 435-444

Dans la perspective préparatoire à l'élaboration d'un modèle expliquant la formation des sous-espaces dépendants dans leurs relations tant avec les Etats dominants qu'avec l'Etat national, dont ils sont territorialement partie, les pouvoirs de décision de l'Etat et leurs modalités d'action constituent une variable déterminante; un examen, d'abord empirique, des modes de formation des Etats nationaux dans le cadre de la périodisation définie par les historiens (1) paraît essentiel.

Le parti pris, l'éclairage de cette recherche, ce sont les apports successifs des forces externes et les types d'impacts exercés sur les espaces dominés; l'étude des forces internes sera abordée dans une prochaine étape de la recherche. Quant à l'étude, si déterminante pour l'approche de l'intégration nationale, de l'agrégation des forces internes aux forces externes, elle n'a pas été examinée à ce stade du travail.

Cette introduction cherchera à montrer le rôle des forces externes et de leurs impacts aux différentes périodes déterminées dans le domaine de la création d'Etats.

L'Etat moderne est une innovation. Il exprime un niveau élevé d'intégration nationale. C'est une innovation au second degré, qui se présente comme le résultat de la mise en œuvre d'autres innovations. Dans les pays d'Europe, le processus de constitution d'Etats nationaux s'est étendu sur plusieurs siècles, troublés par des guerres et des révolutions et la modernisation

\* Chargée de recherches à l'IEDES.

(1) Voir à ce sujet S. ALONSO, E. MEYER, Pôles d'influence et espaces dépendants, *supra*, p. 329.

politique a marché de pair et souvent précédé les développements économiques de type moderne.

L'Etat moderne dans les pays sous-développés est un emprunt culturel aux Etats développés. Aux différentes périodes historiques, des modèles de l'Etat se diffusent d'un centre dominant aux nations en voie de formation; ainsi, les modernisateurs latino-américains, à l'époque de l'indépendance, s'efforcèrent de reproduire les types d'institutions centrales mises sur pied aux Etats-Unis et en Europe. Les Dominions britanniques accédant à l'indépendance, en 1947, choisissent le modèle britannique de la démocratie parlementaire; les anciens colonisateurs en font souvent même une condition de l'octroi de l'indépendance. Les Etats africains d'expression française s'inspirent littéralement des nouvelles institutions centrales françaises de 1958.

L'Etat moderne, qui se constitua à la faveur des formidables développements économiques qui virent le jour dans les Etats dominants aux environs des années 1850, fut une remarquable innovation politique. Dans ces mêmes pays, à partir de la grande crise économique des années 1930 et surtout depuis 1945, il s'est affirmé dans sa vocation de contrôler et de donner des impulsions au niveau de la totalité de l'espace national. Il est responsable de la croissance économique de la nation, du niveau de formation des citoyens, du niveau d'intégration et de développement social. Il exprime l'état d'avancement des techniques d'organisation et d'information.

L'Etat moderne, qui est l'expression des besoins fonctionnels des Etats à technologie avancée, fait figure d'emprunt culturel pour des Etats nouveaux où le degré de cohésion nationale est faible; mais dans le même temps, la toute-puissance de l'Etat capable d'infléchir et de contrôler la destinée de ces nations nouvelles paraît être le seul remède à leurs distorsions structurelles. Dans cette perspective, la date d'accès à l'indépendance est importante; les dirigeants d'Etats où la majorité du corps social vit selon un mode traditionnel, où le niveau d'intégration sociale est faible, voient sous leurs yeux fonctionner des modèles de l'Etat paraissant atteindre un tel niveau d'efficacité qu'il semble légitimement transposable.

L'Etat, c'est l'expression institutionnalisée de la nation; mais qu'est-ce que la nation? Comment se forme-t-elle? Qu'est-ce qui fait sa cohésion une fois les limites territoriales acquises? La formation des Etats-nations européens a été sanglante; les luttres intérieures pour le pouvoir ont été longues et dures; les luttres de classe, paysans contre aristocrates terriens, bourgeois contre aristocrates, ouvriers contre bourgeois, ont été le prix de l'intégration nationale; l'exploitation économique fut sans merci. Le processus de développement économique a été enclenché de l'intérieur, grâce à une remarquable constellation d'innovations: accumulation du capital commercial par l'exploitation des sous-espaces dépendants dans la période préindustrielle,

inventions scientifiques et techniques, urbanisation, impossibilité pour l'artisanat de concurrencer les fabriques qui offraient des biens en plus grand nombre à des prix inférieurs, disponibilités de main-d'œuvre grâce aux progrès techniques dans l'agriculture.

En schématisant très grossièrement, on peut dire qu'avant le xvi<sup>e</sup> siècle — qui marque le début de la constitution d'un système de relations économiques à l'échelle mondiale —, de multiples Etats ou Empires de type traditionnel, éphémères ou puissants, se sont succédé ou ont coexisté, sans que se nouent, entre les différents espaces, des relations irréversibles.

A partir des débuts de l'hégémonie des nations occidentales — avec le recul de l'Empire arabe, l'isolement africain, la conquête américaine —, ces Etats-nations à visées expansionnistes (eux-mêmes en proie à des mutations successives sur le plan intérieur) deviennent par leurs actions conquérantes, des créateurs d'Etats à leur propre image, dont les modalités d'action varient fondamentalement en fonction de la période d'intervention et des modèles pour les Etats déjà constitués ou en voie de formation, par effet de domination.

De nombreux systèmes politiques de type traditionnel ont exprimé les besoins de sociétés très hiérarchisées, composées d'une caste dirigeante très restreinte et d'une masse de paysans et d'artisans. L'indépendance d'un nouvel Etat n'a jamais été conçue, ne fût-ce qu'à titre exceptionnel et aberrant, comme le retour à une société traditionnelle fermée sur elle-même; dans la période postérieure à 1945, nouvel Etat a toujours signifié mise en place d'un Etat de type moderne, avec institutions centrales de type parlementaire ou présidentiel, ayant vocation à assurer un développement économique rapide, gage de l'intégration sociale.

Considéré dans la perspective de l'action des forces externes, l'Etat national nouveau a été touché dans sa structure même, puisque la future nation a été en partie transformée et utilisée par un centre de décision extérieur et que la forme de l'Etat a été tout ensemble imposée et empruntée.

Juridiquement, les Etats sont égaux et ont les mêmes droits et devoirs; mais sur le plan des rapports de force, les inégalités sont extrêmes, même entre Etats sous-développés, au point qu'il semble exister une différence de nature entre les grands Etats puissants et les Etats à peine viables. Pourtant ces Etats ont les mêmes caractères formels: institutions centrales et régionales, procédures d'élection des dirigeants, choix du régime économique et des alliances. Il semble que l'examen du mode de formation de l'espace national pourra éclairer le débat explicatif sur l'extrême inégalité des nombreux Etats accédant à la souveraineté internationale et la nature des relations de ces Etats « dérivés » ou « périphériques » avec les Etats dominants.

Il est possible de considérer l'Etat national moderne nouveau comme résultat de l'impact des forces externes.

Les forces externes modèlent l'espace pendant les différentes périodes, en touchant toutes les composantes de la nation future.

Elles agissent par exemple au niveau de la composition et de la répartition de la population; les Etats dominants implantent leurs propres nationaux dans les espaces dominés, par l'organisation de la colonisation politique. Quel que soit leur nombre, les colonisateurs, maîtres de l'économie qu'ils ont eux-mêmes introduite, façonnent par leurs actions la hiérarchisation de la société; des populations autochtones sont entièrement détruites et remplacées, comme aux Caraïbes, ou déportées par la traite, pour une mise au travail forcée. Elles agissent au niveau de la délimitation du territoire, traçant des frontières qui sont souvent loin de correspondre à des régions naturelles ou à la logique de l'organisation sociale préexistante, et reflètent les lignes de tension entre des puissances dominantes-rivales. Les sous-espaces sont économiquement utilisés en fonction des besoins des Etats dominants : les cultures de plantation sont introduites, les zones minières exploitées, les villes fondées, le plus souvent sur les côtes, les points d'appui stratégiques conquis; l'espace utile est contrôlé par l'organisation d'une domination politique et administrative, qui détruit ou transforme les hiérarchies de type traditionnel, pour imposer l'ordre et garantir l'implantation des nouvelles institutions économiques de type moderne : la monnaie, l'impôt, le salariat, la propriété foncière. L'exploitation économique combinée à la mainmise politique conduit à une formidable domination culturelle qui impose à une élite la langue, l'enseignement, les schémas culturels. Tous ces impacts aboutissent à la mise en œuvre d'une nouvelle stratification sociale, avec la création de « bourgeoisies » nationales, réduites à des activités économiques de seconde zone ou d'ordre administratif. Le choix des gouvernants et le fonctionnement du régime politique dans la période d'indépendance expriment ces transformations et ces contradictions.

Les Etats dominants transmettent les impacts en fonction de leur propre degré d'intégration nationale, des objectifs de l'Etat colonisateur et du degré d'organisation du marché mondial. Le combat fut inégal à toutes les périodes et pour tous les espaces dominés; affrontement pendant les premières périodes des colonisateurs guerriers espagnols et portugais face aux communautés indiennes d'Amérique; affrontement de la Grande-Bretagne en période d'essor industriel et déjà maîtresse d'un vaste Empire face à l'Inde du XVIII<sup>e</sup> siècle, relativement prospère, mais au pouvoir politique partagé entre des souverains multiples; Etats nationalistes d'Europe lors du partage de l'Afrique, face aux petites entités politiques africaines.

Tout impact transforme irréversiblement le sous-espace et pour renforcer ses effets et garantir son implantation, appelle des impacts de nature politique et administrative, qui viennent s'articuler sur une société déjà dotée d'un minimum de structure politique.

Nous voudrions montrer par quelques exemples régionaux que la diffusion de la notion d'Etat ne s'est pas faite au même rythme historique et avec la même intensité dans les divers sous-espaces dépendants. Pour les études qui seront menées postérieurement sur le rôle de l'Etat et la formation nationale, une hypothèse très simple pourrait servir de fil conducteur; elle consisterait à relever des éléments comparables dans le mode d'opérer des innovations sur les espaces latino-américains et africains, en raison de l'extrême intensité des impacts exercés.

L'Amérique latine a subi les impacts des forces externes à toutes les périodes; leur ancienneté et leur force ont profondément rattaché l'Amérique latine aux puissances dominantes successives.

L'Afrique tropicale a subi des impacts ponctuels et passagers pendant les premières périodes; à partir des années 1850 et surtout 1880, la caractéristique est la brutalité de la mainmise politique et économique et l'inégalité foncière des contacts entre les Etats nationaux d'Europe et les petites sociétés traditionnelles africaines.

Il ne semble pas, au niveau de l'analyse de la formation nationale — malgré l'ampleur de l'impact colonial —, que l'on puisse aligner sur la même typologie les nations d'Asie et du Moyen-Orient; de puissants Etats de type traditionnel s'étaient succédé, avec des sommes d'influences réciproques difficiles à isoler; pour nombre de ces Etats, le problème de la modernisation a fait l'objet d'interrogations dramatiques à l'intérieur des nations elles-mêmes, face à l'avance occidentale et à la démonstration de sa supériorité technologique. Le prodigieux développement du Japon sur une base nationale en fut la réponse positive la plus éclatante, de même que les résistances chinoises. Par contre, la colonisation a été la plus aisée là où le degré de centralisation politique des Etats anciens était le plus faible, comme en Inde et en Asie du Sud-Est.

Le problème de la modernisation s'est également posé en termes comparables à l'Empire ottoman, où le pouvoir central se contentait de lever l'impôt et l'armée dans les multiples provinces qui le composaient; au niveau régional de la province égyptienne, le problème de la modernisation fut une préoccupation constante de Méhémet Ali, dans les années 1830.

L'Amérique latine, c'est l'ancienneté de l'accumulation des impacts et leur permanence. Les conquérants détruisent des sociétés politiques encore brillantes, bien qu'entrées dans leur phase de décadence. Ils réduisent les populations à l'état de travailleurs-esclaves. Ils se livrent, après une dure conquête, à une colonisation politique qui s'efforce de reproduire le modèle métropolitain; la métropole dirige la colonie avec ses nationaux et y impose un système administratif très contraignant. L'urbanisation naît très vite et les gouvernements métropolitains traitent avec les villes où se forment les élites politiques. Le pouvoir de l'Eglise, inféodée à la classe dirigeante, s'enracine dès les premières

périodes historiques. L'exploitation économique des espaces conquis est faite en fonction des besoins immédiats des métropoles et de l'Europe. Le rang social assigné aux autochtones, le rôle éducatif des membres du clergé, leur place prépondérante dans cette société en voie de formation, les importations de populations noires, tous ces nombreux éléments qui se combinèrent pour former la structure des futurs Etats, provinrent des forces externes. Ces premières vagues d'impacts permirent l'enracinement d'autres impacts aux périodes suivantes. Les indépendances ont signifié la prise du pouvoir par l'élite dirigeante locale avec un double phénomène : la consolidation de la stratification sociale préexistante imposée par les premiers colons et l'ouverture de la nouvelle classe dirigeante, tout ensemble maîtresse de la terre et urbanisée, aux modèles politiques et culturels européens et nord-américains.

Malgré les indépendances, les effets des impacts externes continuèrent à se multiplier, sous l'hégémonie britannique; ainsi, à l'époque de l'industrialisation des années 1930, consécutive à la grande crise économique mondiale, l'Etat et les nationaux conjuguèrent leurs efforts pour maîtriser le développement national, mais, par suite de la rigidité des structures économiques précédemment imposée, de l'étroitesse des marchés nationaux, des phénomènes de domination technologique, cette classe n'a pu se développer au point de prendre en charge l'intégralité du développement national.

Pour l'Afrique tropicale, l'irruption des forces externes provoque un changement d'une brutalité peu commune.

Les facteurs géographiques ont fait de l'Afrique, jusqu'à la période contemporaine, un continent isolé, faiblement peuplé, où se sont développées des sociétés à technologie peu avancée; les grands royaumes historiques furent éphémères; les modes d'organisation politiques furent très divers et les contacts avec les autres cultures longtemps faibles.

Puis les Etats européens se partagèrent cette Afrique entrée tardivement dans le courant des modernisations. Parlant des impacts exercés sur l'Afrique vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Henri Brunswick écrit : « ... du point de vue africain, cette longue période libérale fut celle d'une incubation d'influences européennes qui s'insinuèrent beaucoup plus profondément qu'aucune influence étrangère dans le passé... L'Afrique noire s'ébranlait et se modifiait, tout comme l'Europe à partir des inventions et des découvertes qui la sortirent du Moyen Age... Cette évolution aurait pu continuer. Elle fut interrompue dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle par une violente bourrade, qui enleva aux Noirs le contrôle de leur évolution » (1).

(1) Henri BRUNSWICK, *L'avènement de l'Afrique noire du dix-neuvième siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 1963, p. 212.

Pendant la période précédant le partage, le commerce de produits tropicaux supplante lentement le commerce de l'esclave. La France est déjà implantée au Sénégal; la Grande-Bretagne, malgré les résistances métropolitaines, au Nigeria et en Côte-de-l'Or.

Le contact entre l'Afrique tropicale et les Etats-nations d'Europe occidentale fut dommageable par sa brutalité : choc entre quelques sociétés brillantes dotées d'une organisation politique, comme les émirats de la Nigeria du Nord, des sociétés traditionnelles isolées, de très petites communautés d'une part et de l'autre des Etats en plein essor industriel, qui, après une longue période d'hésitation, des environs de 1800 à 1880, prenaient possession de territoires, par volonté d'expansion nationaliste, besoins de matières premières, pour rivaliser de puissance avec leurs alliés ou ennemis d'Europe. Les Etats européens implantèrent l'administration, mais la mise en valeur ne suivit pas toujours au même rythme et de grands espaces, en particulier sous la juridiction française, restèrent à l'état de réserves jusqu'aux premières décades du XX<sup>e</sup> siècle. La Grande-Bretagne, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, jeta les bases du futur Etat du Ghana, en imposant la culture du cacao et en rassemblant les terres de dissidence par un lent montage d'institutions régionales et centrales.

Dans la perspective de la fondation des nouveaux Etats contemporains, le quadrillage administratif de l'Afrique fut déterminant.

\* \* \*

La modernité des Etats dominants s'est peu à peu dégagée au cours des périodes historiques, exprimant le degré d'implantation et d'intensité atteint par la révolution commerciale, puis industrielle.

L'Etat dominant, pendant le temps qu'il a exercé une mainmise coloniale sur une région, innove en imposant un ensemble de modes d'opérer qui ont contribué à construire sa propre modernité; il introduit un système de lois et de règlements, il met en place une administration, des transports, fonde des villes, introduit une amorce de système politique représentatif.

Ces ensembles irréversibles d'innovations ont constitué l'infrastructure qui permet de mettre en place un Etat succédant à un sous-espace dépendant, malgré les distorsions au niveau de chaque innovation et le manque d'articulations des innovations entre elles.

Par ailleurs, chaque innovation s'articule sur une société préexistante, donnant ainsi des combinaisons diverses.

En exploitant les sous-espaces dépendants pour financer et accomplir leur révolution industrielle, les Etats dominants ont exporté — en l'imposant

par l'effet d'un très inégal rapport de force — leurs modèles institutionnels; les institutions administratives, économiques et politiques appliquées à ces sous-espaces créent de toutes pièces une nouvelle structure, modifient celle existante en fonction de son niveau d'organisation. Les bases de la future nation sont jetées de l'extérieur; mais il sera important de définir la dialectique des apports externes dans leur combinaison avec les réalités locales préexistantes.

Quel peut être le rôle de l'Etat nouvellement indépendant, lui-même aboutissement et expression de l'action des forces externes, face aux modernisations que nous pourrions sérier en trois catégories :

- les modernisations du passé, dont il reste une accumulation, souvent rigide, amoncelées d'une période sur l'autre; ce sont les « rugosités », selon le terme employé par M. Tricart;
- les modernisations que l'Etat nouveau provoque par sa fondation et son existence même ;
- le flux des modernisations actuelles qui continuent de tenir sous leur cible les Etats nouveaux lors de cette présente période.

Ces trois niveaux des modernisations, réagissant, de plus, l'un sur l'autre, situent la nature complexe des difficultés qui assaillent les jeunes Etats, confrontés à leur vocation de contrôler un espace national donné à leur juridiction récente.

Une des caractéristiques fondamentale de la période qui s'ouvre après 1945 est l'accession à l'indépendance politique, donc à la vie internationale d'une centaine d'Etats de puissance extrêmement inégale. Les deux guerres mondiales ont fortement contribué à précipiter l'ébranlement des systèmes coloniaux et de domination, en permettant aux Etats latino-américains et aux espaces colonisés de s'industrialiser et d'organiser une production nationale pour les besoins de la population. Ce grand mouvement d'industrialisation, générateur de changement social, ne pouvait, après les hostilités, au moins en Asie, être repris en compte par des puissances affaiblies et momentanément débitrices; de nombreuses colonies asiatiques avaient obtenu l'indépendance des belligérants japonais, accélérant la prise du pouvoir par les élites locales. L'Inde, participant intensément à l'effort de guerre et malgré la mauvaise volonté britannique, poursuivait avec acharnement le chemin de la revendication nationaliste, servant de modèle aux autres colonies. Les débuts de modernisation politique et les modernisations économiques, plus intenses encore après la deuxième après-guerre, avaient transformé les espaces dépendants à un point tel que dans la grande majorité des cas et malgré d'énormes difficultés un Etat de type moderne a pu s'installer.

Par sa mise en place même, l'Etat instaure des modernisations fondamen-

tales en utilisant dans un premier temps le legs des modernisations passées; il doit assurer la mise en place du régime politique central avec des « élites » formées par l'ancien colonisateur et sur un modèle institutionnel calqué de la métropole. Pour prendre possession de son espace, l'Etat réorganise l'administration, met en place des nationaux et devient ainsi, dans de nombreux cas, le principal employeur. L'Etat nouveau doit définir une politique économique; il ne peut échapper au choix de l'industrialisation, ce qui veut dire l'accélération de l'implantation des modernisations, puisque l'urbanisation croît en flèche, modifiant sans retour de précaires équilibres. En tant qu'employeur, l'Etat fixe les salaires de la fonction publique, qui, ainsi qu'on l'observe dans de nombreux Etats africains, se sont élevés dans des proportions énormes par rapport aux revenus ruraux. En diffusant une éducation de plus en plus généralisée, l'Etat moderne d'un pays sous-développé accélère le changement social et l'exode rural, alors que dans le même temps il doit tenter de contrôler une urbanisation qu'il contribue à accélérer.

L'Etat introduit des modernisations qu'il a le devoir de contrôler, avec, cependant, des moyens limités. Sa faiblesse vient de ce qu'il doit prendre en charge une nation en voie de formation et qu'il est lui-même un modèle emprunté. La période postérieure à 1945 se caractérise par la diffusion de la notion d'Etat moderne à la majorité des sous-espaces dépendants. Les relations Etats dominants - espaces dominés se sont fondamentalement transformées en relations d'Etats dominants diffusant des modernisations porteuses de changement à un degré inconnu jusqu'alors — technologie, information — à Etats dominés certes, mais auxquels leur qualité d'Etat souverain confère des pouvoirs potentiels et réels considérables pour la transformation de leur espace national. L'Etat moderne nouveau, quelles que soient ses forces réelles, constitue le lieu privilégié, ou « l'écran » où viennent s'affronter l'ensemble des tensions externes et internes auxquelles sont soumis les nouveaux Etats; tel Etat doit continuer de baser son économie sur telle ou telle monoculture, cacao ou café, ou sur le pétrole; il a toutefois le pouvoir, en tant que sujet égal du droit international, de lutter pour parvenir à des ententes avec d'autres Etats qui limiteront les pouvoirs des Etats dominants; ces possibilités d'action sont limitées, mais réelles.

Considéré maintenant sous l'angle des forces internes, l'Etat moderne nouveau est responsable de l'intégration nationale. Tout Etat national possède, à l'intérieur de ses propres frontières, des sous-espaces inégalement développés; en conséquence, le revenu national est inégalement réparti entre l'ensemble des citoyens. Dans les anciens pays colonisés, des sous-espaces « enclaves » se sont développés en fonction d'un centre de domination externe, tout en absorbant les faibles ressources des sous-espaces à économie traditionnelle. L'Etat moderne doit tenter de desserrer ces chaînes de domination

désormais internes par un essai de mise en œuvre d'une politique de développement articulé des régions.

Les Etats dominants ont exporté leurs institutions et leurs techniques. Leurs actions en profondeur, malgré les distorsions, sur des sous-espaces différents et dominés politiquement et économiquement, ont conduit à la création d'Etats de même forme et ayant les mêmes objectifs, empruntés eux aussi, d'intégration et d'organisation, mais appliquant leurs actions à une réalité nationale différente. Les Etats modernes nouveaux sont d'une part devenus des relais pour la diffusion des modernisations toujours exportées par les Etats dominants et de l'autre ils sont limités à cette réalité nationale que les événements historiques leur ont laissée en partage; l'Etat nouveau doit s'affirmer par la conquête de son propre espace national.